



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Orthophonistes - Apprentissage du langage des enfants perturbés avec le masque

Question écrite n° 39816

Texte de la question

Mme Séverine Gipson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences que peut voir le port du masque sur le développement et l'apprentissage du langage pour les plus jeunes. Depuis le 2 novembre 2020, le Gouvernement a choisi, pour tenter d'endiguer la pandémie de covid-19, de masquer les enfants de 6 à 11 ans. Orthophonistes, thérapeutes du langage et de la communication s'inquiètent vivement des conséquences de cette décision sur le développement des enfants dès la crèche. Pour les enfants de 0 à 6 ans, les premières années de l'enfance sont une période cruciale de développement neurologique. Les expériences durant cette période s'ancrent définitivement dans le psychisme de l'être humain. Le langage du nourrisson se développe à travers les interactions sociales, le ressenti, l'imitation. Les stimulations multisensorielles sont indispensables à son développement. Toutes les expressions du visage sont nécessaires pour construire le psychisme et le langage des enfants. Pour les enfants de 6 à 11 ans qui sont masqués de 8h30 à 16h30, dans le meilleur des cas, les risques physiologiques et psychologiques sont importants et beaucoup de parents se sont exprimés sur le sujet, sans pour autant être entendus. Les orthophonistes ont déjà prouvé combien cette période est importante et sensible. C'est l'entrée dans les apprentissages et en particulier celui de la lecture. Le processus habituel de la mise en place de la lecture est un processus neuronal très complexe qui sollicite en première intention l'aire visuelle et auditive du cortex. Ils auront des informations neurologiques contradictoires, ils ne reconnaîtront peut-être pas la différence entre certains sons qui se distinguent uniquement par la vibration des cordes vocales. Ce processus de discrimination des sons, que l'on appelle « conscience phonologique », est inhérent à l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe. Elle lui demande s'il est favorable à mesurer la balance bénéfices/risques et d'évaluer si un renforcement spécifique sera prévu pour l'accompagnement des jeunes enfants qui pourraient rencontrer des difficultés.

Données clés

Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39816

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juin 2021](#), page 5152

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)